



Communiqué de presse
Mardi 25 novembre 2014

Signature du contrat de filière du livre en Aquitaine 2015-2017

Consolider le développement économique de toute la chaîne du livre : auteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs et libraires indépendants

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, **Alain Rousset**, président du Conseil régional d'Aquitaine, **et Vincent Monadé**, président du Centre national du livre, **ont signé un contrat de filière du livre en Aquitaine 2015-2017, ce mardi 25 novembre 2014 à 17h30 à la Maison de l'Aquitaine à Paris** (21, rue des Pyramides – 1er).

Conscientes du potentiel du secteur de la librairie indépendante et soucieuses de préserver en Aquitaine **un réseau de librairies de qualité, équilibré sur l'ensemble du territoire**, la Région Aquitaine et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Aquitaine ont convenu dès 2003 de soutenir le secteur de la librairie indépendante dans le cadre d'un protocole d'accord, et ce pour 3 ans. En 2007, le dispositif fut **élargi au secteur de l'édition** pour maintenir et développer une création pluraliste et diversifiée, ouverte au plus grand nombre, impliquant le maintien d'une chaîne de diffusion opérante ; il fut renouvelé pour la période 2012-2014.

En 2013, les enquêtes menées par l'agence Écla ont permis de préciser la situation économique de la filière du livre en Aquitaine. La politique culturelle volontariste de la Région et l'engagement d'Écla pour le maintien d'un réseau de libraires dense, la diversité éditoriale et la défense d'une création riche, ont permis la continuité des dispositifs existants et **l'ouverture de nouveaux dispositifs à destination des auteurs**.

Le gouvernement a engagé, depuis 2012, un plan de soutien en faveur de la librairie indépendante, concrétisé par **la mobilisation de 18 M€**, tant public que privé, destinés à améliorer la trésorerie, les conditions de reprise des librairies indépendantes et l'accompagnement des libraires à l'ère numérique. **La création d'un médiateur du livre** et le retour à l'esprit de la loi sur **le prix unique du livre** s'agissant de la vente à distance des livres imprimés en sont des éléments structurants.

Dans ce cadre, et afin d'assurer la meilleure articulation possible de ce plan sur l'ensemble des territoires, le Centre national du livre s'est engagé dans une **politique de conventionnement avec les Régions et les services déconcentrés de l'Etat**.

C'est dans ce cadre que, pour la période 2015-2017, afin de relever les défis de la filière notamment en terme d'innovation numérique, le Centre national du livre s'est engagé auprès de la Région Aquitaine et la Drac d'Aquitaine, pour **consolider l'activité et professionnaliser les acteurs régionaux de la filière du livre**.

La Région Aquitaine est la première Région à signer **ce type de convention** en France puisqu'il permettra de répondre de manière transversale aux évolutions de la chaîne du livre : **de l'auteur au libraire en passant par l'éditeur.**

Cette signature s'intègre également dans **l'actuel débat sur la réforme territoriale** et illustre la capacité des partenaires publics de proposer de **nouveaux outils de coopération**, en faveur d'une politique concertée, s'agissant, dans le cas présent, des industries culturelles.

Le livre en Aquitaine, c'est...

- plus de 450 emplois directs
- près de 140 millions d'euros de chiffre d'affaires par an en Aquitaine
- 550 auteurs de l'écrit (écrivains, illustrateurs, traducteurs)
- 120 éditeurs
- 79 librairies indépendantes
- près de 900 points de vente de livres, dont 79 librairies.

Contacts presse :

Ministère de la Culture et de la Communication :
Délégation à l'information et à la communication :
01 40 15 83 90 / service-presse@culture.gouv.fr

Région Aquitaine :
Rachid Belhadj
05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 / presse@aquitaine.fr

Centre national du livre :
Sébastien Bizet
01 49 54 68 66 - 06 07 55 54 81 / sebastien.bizet@centrenationaldulivre.fr